



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : **23**
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : **22**
 Nombre de présents : **17**
 Nombre de votants : **21**
 Date de convocation : **22/03/2017**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 29 mars 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE, MM. GAILLARDET, DUBUN, BRUEY, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), Mme DAUGREILH, M. DUCASSE, Mme ULMANN.

Etaient excusés : Mme CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE).

Etait absente non excusée : Mme DUBOIS-MAURY

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B

Délibération n°3

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – budget principal – Vote du budget 2017

Pour l'exercice 2017, et à partir des documents budgétaires il est proposé au vote par chapitre, le budget de la commune de TARTAS.

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à **4 212 300.43 €** en ce compris l'excédent de n-1 constaté lors du vote du compte administratif 2016 et son affectation des résultats.

Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent, en ce compris les restes à réaliser de 2016, pour un montant de **2 599 875.10 €**.

Il est précisé que le bureau municipal a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

.../...



A l'unanimité

DONNE un avis favorable au vote par chapitre, pour le budget de la commune de TARTAS.

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à **4 212 300.43 €** en ce compris l'excédent de n-1 constaté lors du vote du compte administratif 2016 et son affectation des résultats.

Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent, en ce compris les restes à réaliser de 2016, pour un montant de **2 599 875.10 €**.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES